

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2024

Délibération n° 24C/03/05

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
05 avril 2024		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 39
16 avril 2024	En exercice : 77	Pouvoirs : 10 Votants : 49

Objet : Fonds d'Intervention Foncière : demande de la commune de Maignelay-Montigny pour l'acquisition d'un bien immobilier

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Sains-Morainvillers, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaient présents :

MM BALTZ Jean-Paul, BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), MME BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, M. DENEUFBOURG Xavier, MME DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M. WARME Philippe), M. DEWAELE Bernard, MME DOLLEZ Colette, MM DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, MMES ERCOLANO Magali, FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, GUIGNANT Jean-Charles (suppléant de M. LEBRUN Alain), LEDENT Didier, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, M. MATTE Xavier, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, PETIT Jean-Luc, RENAUX André, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. THEOPHILE Pascal, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, M. WAFFELAERT Eric

Soit 39 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : M. BONNEMENT Julien, MMES BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGEOIS Jérôme, BOURGETEAU Pascal, MME BOURGOIN Martine, MM CONVERS Patrick, COULON Olivier, DOISY Hubert, MME DUPONT Stéphanie, MM FARCE Philippe, FONTAINE Patrice, GAIGNON Christophe, GESBERT Laurent, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, M. LEFEBVRE Philippe, MME LEFEVRE Maryse, MM MICHEL Thierry, POINSARD Cédric, ROUSSEAU Cyril, SAINTE-BEUVE Nicolas, VALOIS Eric, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle, WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

MME BARTHE Isabelle (Cernoy) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;
MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. CHOQUET Christophe (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DA SILVA Isabelle (Méry la Bataille) à MME FLANDRIN Joséane (Tricot) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. LEROY Gérard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies) ;
M. MATRON Matthias (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. NEGI Michaël (Lieuwillers) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny).

A été élu secrétaire de séance : Xavier MATTE

Par délibération n°12C/07/07 en date du 22 novembre 2012, le conseil communautaire a créé un Fonds d'Intervention Foncière (FIF) chargé d'acquérir, en lieu et place des communes et à leur demande, des biens immobiliers afin de faciliter la réalisation de leurs projets d'aménagement.

Un projet a été présenté par la commune de Maignelay-Montigny pour l'acquisition d'un bien immobilier (bâtiment artisanal) afin d'y aménager un équipement public (club ado, archives, bureau de la police municipale). Le prix d'achat est de 85 000 € net vendeur plus frais annexes à charge de l'acquéreur.

Cette acquisition peut faire l'objet d'un acte en la forme administrative ; le président étant chargé d'authentifier l'acte. Cette procédure nécessite de désigner un autre représentant pour la communauté de communes.

Cette demande de fonds d'intervention foncière a reçu un avis favorable du bureau communautaire.

Le Conseil,

Vu les statuts de la communauté de communes du Plateau Picard et notamment l'article 3-19° relatif à la création d'un Fonds d'Intervention Foncière ;

Vu la délibération n°13B/03/07 du 2 octobre 2013 relative au règlement du Fonds d'Intervention Foncière ;

Vu le Budget primitif 2024, section investissement ;

Vu la demande présentée par la commune de Maignelay-Montigny sollicitant le Fonds d'Intervention Foncière pour l'acquisition bien immobilier sur la commune ;

Vu le projet de convention du fonds d'intervention foncières annexé à la présente délibération ;

Considérant que ce projet respecte les critères d'éligibilité du fonds d'intervention foncière de la communauté de communes ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents,

DONNE un avis favorable à l'acquisition du bien immobilier (bâtiment artisanal et terrain attenant) sis 1 rue François Mitterrand - 60420 Maignelay-Montigny (parcelle cadastrée AC 343),

APPROUVE la convention Fonds d'Intervention Foncière entre la communauté de communes du Plateau Picard et la commune de Maignelay-Montigny, telle qu'annexée à la présente délibération,

DIT que cette vente est consentie au prix de 85 000 €,

PRECISE que les frais générés par cette vente seront à la charge de l'acquéreur,

DESIGNE le 1^{er} vice-président comme représentant de la communauté de communes pour la réalisation de cette acquisition et l'autorise à signer tous les actes afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Xavier MATTE

Acte publié ou notifié le 16 avril 2024

Le Président

Olivier DE BEULE

